

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES- PROVINCIALES

A PROPOS DES RICHESSES SOUS-MARINES DE LA BAIE D'HUDSON

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il nous dire si le gouvernement a l'intention de donner son accord à l'entente intervenue, il y a un certain temps, entre l'Ontario, le Manitoba et le Québec, au sujet des frontières de partage des richesses sous-marines de la baie d'Hudson?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la ligne de frontière de ces provinces, sur la baie d'Hudson, a déjà été définie par un statut constitutionnel. Cette ligne suit la côte de ces provinces et aucun changement n'y a été apporté. Cette déclaration constitutionnelle ne peut faire l'objet d'aucune modification par la seule action des provinces.

M. Fortin: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Étant donné que le gouvernement fédéral ne semble pas avoir encore donné son accord à l'entente intervenue entre ces trois provinces, a-t-il l'intention de le faire?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ai peut-être répondu d'une façon trop compliquée. La réponse est clairement non. Les frontières ont été définies et il n'est pas question que nous donnions un accord à une «redéfinition unilatérale» de cette sorte par les provinces.

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire une déclaration concernant les travaux de la semaine pour la période du 20 au 28 mars inclusivement. Comme les députés le savent, nous aborderons aujourd'hui l'article n° 57, bill sur la réorganisation du gouvernement; nous espérons en terminer avec l'étape du comité plénier et avec celle de la troisième lecture.

Demain, vendredi 21 mars, nous aborderons en premier lieu la modification sur les pensions de retraite, étape du rapport et troisième lecture. Viendra ensuite l'article n° 56, bill modifiant la loi sur l'administration

financière, étape du rapport et troisième lecture. Lundi prochain, 24 mars, nous commencerons par l'article n° 62, bill modifiant la loi sur les taux de transport de marchandises dans les provinces Maritimes, et nous espérons, avec l'assentiment de la Chambre, faire franchir toutes les étapes à ce bill la même journée. Si nous en avons le temps, nous passerons ensuite à l'article n° 23 qui a trait à la Société canadienne des télécommunications transmarines, étape du rapport et troisième lecture. En troisième lieu, nous passerons ce jour-là, à l'article n° 53, bill concernant les Associations coopératives de crédit, étape du rapport et troisième lecture et, enfin, à l'article n° 13, bill sur le prix des médicaments, étape du rapport.

Le mardi 25 mars et le mercredi 26 mars seront des jours réservés à l'opposition. A la fin de la période réservée, une motion sera proposée au sujet des crédits provisoires pour la période du 1^{er} avril au 30 juin.

Le jeudi 27 mars, nous aborderons en premier lieu la deuxième lecture du bill S-15, modifiant la loi sur les aliments et drogues. Viendra ensuite l'article n° 13, c'est-à-dire le bill sur le prix des médicaments. Le vendredi 28 mars, nous commencerons par reprendre l'étude du bill sur le prix des médicaments, puis nous passerons à l'article n° 52, modification de la loi traitant des produits dangereux, qui en est, pour l'instant, à l'étape du rapport.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

L'AUTORISATION DE CRÉER UN MINISTÈRE DES PÊCHES ET FORÊTS, ET AUTRES MINISTÈRES

La Chambre, réunie en comité plénier, sous la présidence de M. Faulkner, reprend l'étude interrompue le mercredi 19 mars du bill C-173, concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, présentés par le très honorable M. Trudeau.

M. le président: La Chambre se forme de nouveau en comité plénier et reprend l'étude du bill C-173, à l'article 20.

Sur l'article 20—*Définitions.*

• (3.00 p.m.)

L'hon. M. Marchand: Monsieur le président, je suis très heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de dire quelques mots. A mes yeux et à ceux des habitants des régions mal partagées du Canada, l'occasion est très importante. Entre autres mesures importantes, le bill à l'étude établira le nouveau ministère